

Genre du véhicule Chariot de travail	Marque K R A M E R	3 1 1	Fiche d'homologation n° CH 5466 04
---	-----------------------	-------	---------------------------------------

MOYENS D'IDENTIFICATION "311" de chaque côté sur capot moteur et sur plaquette du constructeur à l'avant à droite dans la cabine du conducteur

Numéro du châssis frappé à droite, latéralement sur cadre à côté de la roue AV
 Signe d'identification du moteur frappé "F2L 912" à l'AR s. bloc-mot au-dessus arbre de vilebrequ. (import.)
 Constructeur KRAMER WERKE GmbH, Ueberlingen (D) Importateur J. WORMSER AG, Kloten *

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement toutes roues	MOTEUR Geare en ligne Temps 4
Direction au centre (Orbitrol) Assistance hydraulique	Marque DEUTZ Carbur. D
Frein de service hydr. l-circ. exp. int. s. roues AV (frein indép. sur	Type F2L 912
Frein auxiliaire) mécanique, disque chaque roue avec retour	Position arrière Nombre cyl. 2
Frein stationn. s. axe de la boîte c.v. automatique à pos. norm.	Alésage 100 Course 120
Transmission méc. toute synchronisée Nombre vit. 2	Cylindr. 1884 cm ³ CV-Impot 9,59
Blocage differ. - Crochet rem. - Vitesse max. +) km/h	CV-puiss. 32 (DIN) à 2500 t/m
CARROSSERIE Forme pelle chargeuse Nombre portes 2	Refroidissement air
Toit ouvert	Bruit 82 dB (A) à 2600 t/m
Nombre de places ; Total 1 ; AV ; milieu ; AR ; Places debout	Amortissement brut 1/pot 170x230x120
	Bacharach: 2,0

DIMENSIONS	Voie	AV 1250	AR 1300
Diam. braquage	G 6,6	DR 6,6	
Empattement	1550	/	/
	Dimensions ext.	Dimensions int.	
Longueur	4200		
Largeur	1650		
Hauteur	2400		
Porte à faux AV	1800		
AR	850		
lat.			

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	1740		2130	3870
Charge utile				
Total				3870
Garantie fabr.				4000
Dimens. pneus	14.5-20 10PR		10.5-18 8PR	
Charge p. essieu	5800 (1,5)		3800 (2,5)	
	de l'ensemble			
Poids maxi remorquable				kg

EQUIPEMENT §) Equipement électrique 12 V
Feux de route _____ Avertisseur optique _____
Feux de croisement HELLA K 11078 Feux de position A (E)
Feux de gabarit _____ Feux de brouillard _____
Avertisseur MIXO TP AR 442-445 Niv. sonore 96 dB/A
Essuie-glace 1/électrique Lave-glace _____
Feux arrières R (E) Catadioptr. I (E)
Feux stop S1 (E) Feux de recul _____
Eclair. plaque contr. _____ Plaque forme haute/oblongue _____
Rétroviseur 2/de chaque côté Indic. vitesse _____
Indic. direction chgn. disposition II
AV 1 (E) latér. - AR 2a (E)
Avert. chgn. _____ Lampes de travail 1/à 1'AR §)
Cale d'arrêt: 280 x 160 x 120

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION
Genre du véhicule Chariot de travail
Marque & type KRAMER 311
Homologation n° CH 5466 04
Forme de la carr. pelle chargeuse
Places ass. : Total 1 (_____ avant)
Poids à vide 3870 Carburant D
cv 9,59
Charge utile - Cylindrée 1884 cm³
Poids total 3870 Poids de l'ensemble _____

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc.homologué = 100077

*) Modification de l'adresse valable à partir du 1.7.73:

Maschinenbau WORMSER AG Buttisholz, 6018 Buttisholz

+) Vitesse maximum: 20 km/h à 2600 t/min au moteur

§) Monté ou modifié par l'importateur:

- Dégivreur selon OCE art.32, al. 4
- Signal de panne
- Témoin visuel pour la lampe de travail
- Equipement

Remplace FH CH 4466 16 du 16.5.73

No de l'homologation

(8.8.73)

Pour les autres remarques et conditions, voir fiche complémentaire I.

Lieu et date de l'expertise
Zurich, 16.5.73

La commission d'expertise

Genre du véhicule Chariot de travail	Marque K R A M E R	Type 3 1 1	Fiche d'homologation n° CH 5466 04
---	-----------------------	---------------	---------------------------------------

F I C H E C O M P L E M E N T A I R E I.

A noter dans le permis de circulation, sur page 4:

- Protection marquée jaune/noir obligatoire à l'avant de la pelle
- Dispositif de sécurité pour fixer la hauteur de la pelle: fer plat sur le bras de levage (seulement du côté gauche)
- Sur le tableau de bord, une plaquette avec l'inscription: "Enclencher le verrouillage de marche arrière avant le début du parcours sur route"
- Une cale est exigée selon OCE, art. 20, al. 4.
- Le levier de commande de la pelle doit être assuré par une goupille d'arrêt
- Les feux de position et les clignoteurs AV, démontables, doivent être montés à l'avant sur la pelle
- 1 plomb sur le manchon couvrant la tige du régulateur.

Remplace fiche complémentaire CH 4466 16 du 16.5.73

No de l'homologation (8.8.73)

Complément du 30.10.73 - Br

Variante de pneus : arrière 10.5 - 18, 6PR

Charge par essieu : 2520 kp à 2,0 atü